



Paris, le 11 juillet 2024, 17h45

**BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITÉ DE RUBIS
CONTRACTÉ AVEC LA SOCIÉTÉ EXANE BNP PARIBAS**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Rubis à Exane BNP Paribas, en date de dénouement du 30 juin 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 81 253 titres Rubis
- 325 422 €

Au cours du 1^{er} semestre 2024, il a été négocié un total de :

- À l'achat, 346 002 titres, pour un montant de 10 218 263 € (2 262 transactions)
- À la vente, 329 474 titres, pour un montant de 9 730 520 € (1 951 transactions)

Il est rappelé que :

1- Lors du précédent bilan semestriel au 31 décembre 2023, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- 62 531 titres Rubis
- 844 745 €

2- Au cours du 2^{ème} semestre 2023, il a été négocié un total de :

- À l'achat, 111 684 titres, pour un montant de 2 439 566 € (663 transactions)
- À la vente, 141 589 titres, pour un montant de 3 097 235 € (1 056 transactions)

3- Au 1^{er} juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- 51 976 titres Rubis
- 1 132 714 €

4- Au 31 décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- 36 128 titres Rubis
- 1 487 705 €



Contact

RUBIS – Direction juridique

Tél : 01 44 17 95 95